

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL  
N° 03-2025

SÉANCE DU 4 JUIN 2025

## Publication du rapport de synthèse de l'image directrice des mobilités actives de l'Est lausannois

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

Les Communes de Belmont-sur-Lausanne, Lutry, Paudex et Pully ont élaboré une image directrice des mobilités actives de l'Est lausannois. Cette étude stratégique, pilotée par le bureau du SDEL avec les communes et le canton, vise à renforcer les modes actifs et à définir l'image future des mobilités piétonnes et cyclables dans les quatre communes. Elle permet notamment de mettre à jour le réseau planifié dans le projet de territoire du SDEL, datant de 2011, qui ne prévoyait alors aucune liaison Nord-Sud en raison de la topographie. Toutefois, avec la démocratisation du vélo à assistance électrique, ces liaisons sont aujourd'hui pertinentes et nécessitent de figurer sur le réseau cyclable.

Divisée en trois parties, la **première phase** de l'étude porte sur un état des lieux du territoire et des planifications existantes (stratégie cantonale vélo, etc.). Ce **diagnostic** permet de faire ressortir des constats et des enjeux liés aux mobilités actives à l'échelle du SDEL.

La **deuxième phase** se structure autour des grands objectifs que sont l'augmentation de la part modale des modes actifs, la planification d'itinéraires attrayants, sécurisés, homogènes, denses et directs, l'amélioration de la qualité des aménagements et la mise en œuvre des principes de la ville des courtes distances. Ainsi, la **stratégie** propose un réseau cyclable futur et un réseau piéton futur à l'horizon 2045, définis sur la base des planifications existantes, des besoins de liaisons piétons et cyclables et sur le potentiel de la demande. Les aménagements actuels sur ces réseaux ont été évalués permettant ainsi d'identifier les itinéraires nécessitant une amélioration afin de garantir la sécurité et le confort des usager·ères.

La **troisième phase** de l'étude s'attache à favoriser la mise en œuvre des réseaux cyclable et piéton proposés. Pour ce faire, l'étude met à disposition des fiches synthétiques sur des aménagements spécifiques tels que les zones de rencontre, la signalisation, les itinéraires alternatifs, etc. De plus, des mesures concrètes sur le territoire sont suggérées, comme la passerelle de mobilité douce sur le viaduc de Rochettaz ou l'aménagement du sentier du Coteau pour les piétons et les vélos, mesures pouvant obtenir une subvention fédérale via le projet d'agglomération.

Un panel de mesures de sensibilisation aux mobilités actives à l'échelle du SDEL est répertorié tel que la création d'un observatoire de la mobilité permettant de suivre l'évolution des pratiques de mobilité sur le territoire ou la participation à des actions de promotion comme le défi Cyclomania. En effet, en septembre 2025, les communes de l'Est lausannois prendront

part à ce défi qui a pour objectif d'encourager de manière ludique la marche et le vélo au quotidien.

Rapport complet disponible ici <https://www.est-lausannois.ch/strategie/mobilite-douce/#tabs2>

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 23 avril 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner